



Séparation ,vente maison comment faire ?

Par **alex**, le **03/09/2012** à **12:30**

Bonjour,

j'ai un gros probleme ,mon ex m'a quitté au mois de décembre 2011 et nous avons fait construire une maison ,la remise des clés a été faite au mois de mars 2012 et depuis, je suis dans la maison .

le soucis est que, elle ne donne aucun signe de vie alors quelle doit signer des papiers pour debloquer le prêt de la maison (les 5% qui reste).je paye donc toujours a l'heure actuel les frais intercalaire ,qui sont débité sur mon compte ainsi que le prêt de la maison une fois que les fonds seront débloqué.

notre loyer est de 800 euros par mois et au mois de février nous avons été a ma banque pour quelle me verse 400 euros pour le loyer .

le probleme vu que je paye toujours les frais intercalaire (300 euros) je perçois donc trop d'argent de sa part. Je fais tout pour la joindre depuis le mois de mars mais impossible ,j'ai juste appris quel était enceinte.

je ne sais plus quoi faire pour essayer de la joindre ,dois-je faire appel à un huissier ?

merci de votre aide
cordialement

Par **cocotte1003**, le **03/09/2012** à **13:10**

Bonjour, visiblement il va vous falloir divorcer, remettre du bon ordre dan le crédit de la maison et on devenir.... pour le moment votre femme et en tord, elle n'aurait pas du quitter le domicile conjugal sans avoir entamée le divorce. Elle est enceinte et le mariage légitime l'enfant qu'elle attend. Prenez sans hésiter contact avec un avocat, cordialement

Par **Lag0**, le **03/09/2012** à **13:55**

[citation]visiblement il va vous falloir divorcer[/citation]
Rien n'indique non plus qu'il y a mariage...

Par **alex**, le **04/09/2012** à **13:21**

désolé ,oublié de preciser ,nous étions juste en conccubinage .L'enfant n'est pas de moi